

Comptabilisation des biens acquis en crédit-bail (comptabilité consolidé)

- Engagements hors bilan en matière de Crédit-Bail (mobilier et immobilier) :

- valeurs d'origine des biens en crédit-bail :
 - o => à ajouter aux emplois stables immobilisés.
- cumuls des amortissements des biens en crédit-bail :
 - o => à ajouter aux capitaux propres en ressources stables.
- valeurs nettes ou résiduelles des biens en crédit-bail (partie financière) :
 - o => à ajouter aux dettes financières en ressources stables.

-Exemple de retraitement

La société ALPHA est titulaire d'un contrat de crédit-bail dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur du bien 500 000
- Terrain 100 000
- Construction 400 000
- Durée du contrat : 10 ans à compter du 1er janvier N-3.
- Loyer annuel non révisable payable chaque année (calculé au taux actuariel de 15 %) : 99 626.
- Durée de vie probable de l'immeuble : 20 ans.
- Le taux de l'impôt sur les sociétés est pris à 40 % (aucune provision pour impôt n'a été comptabilisée).

On a donc :

Amortissements construction fin N-1 : $400\,000 \times 3/20 = 60\,000$

Amortissements construction N : $400\,000 \times 1/20 = 20\,000$

Amortissements construction fin N : 80 000

Ecritures de retraitement du bilan fin N

	31 / 12 / N		
Terrains		100.000,00	
Constructions		400.000,00	
Emprunt			500.000,00
Acquisition du bien crédit-bail			
d°			
Résultat ALPHA $20\,000 \times 60\%$		12.000,00	
Réserves ALPHA $60\,000 \times 60\%$		36.000,00	
Impôts différés $80\,000 \times 40\%$		32.000,00	
Amortissements des constructions			80.000,00
Amortissements			
d°			
Emprunt		122.967,00	
Résultat ALPHA		37.304,00	
Réserves ALPHA		128.018,00	
Impôts différés		110.215,00	
Compte de liaison			398.504,00
Affectation des redevances			
d°			
Compte de liaison		398.504,00	
Résultat ALPHA			59.776,00
Réserves ALPHA			179.327,00
Impôts différés			159.401,00
Annulation des redevances			

Ecritures de retraitement du compte de résultat fin N

31 / 12 / N			
	Dotations aux amortissements des immobilisations	20.000,00	
	Impôts sur les bénéfices		8.000,00
	Résultat		12.000,00
	Amortissements		
	d°		
	Charges d'intérêts	62.173,00	
	Impôts sur les bénéfices		24.869,00
	Résultat		37.304,00
	Intérêts		
	d°		
	Résultat	59.776,00	
	Impôts sur les bénéfices	39.850,00	
	Redevances de crédit-bail		99.626,00
	Annulation des redevances		

Mécanisme comptable des EENE

Lorsque le tireur ou le porteur de l'effet a besoin de liquidités immédiates (argent liquide); Il peut vendre (négocié), escompter l'effet auprès de sa banque avant l'échéance c'est à dire la date prévue pour l'encaissement de l'effet.

La banque dans ce cas remet une somme inférieure au montant de l'effet. Cette différence s'appelle AGIO, il est **égal aux intérêts et diverses commissions bancaires**.

En effet cette avance de fonds par la banque est comparable à un prêt d'argent et donc porteur d'intérêts.

Exemple:

Le 25/09, F présente pour escompte à sa banque un effet de 5 000 DH payable fin octobre. La banque lui remet le bordereau d'escompte, commissions 11 DH dont 10 % de TVA, intérêts 110 dont 10 % de TVA.

Comptabilisation :

Chez le tireur :

25/09			
5141	Banque	4879	
6147	Services bancaires	10	
3455			
2	Etat TVA récupérable sur charge	11	
6311	Intérêt d'emprunt et dettes	100	
5520	Crédit d'escompte	5000	
	30/10		
5520	Crédit d'escompte	5000	
3425	Client- effet à recevoir	5000	



REMARQUE:

30/10

4415	Fournisseur –effet à payer	5000
5141/5161	Banque/caisse	5000

61367	Frais d'actes et de contentieux	150
5141	Banque	150
3421	Client C	5150
3425	Client- effet à recevoir	5000

61367	Frais d'actes et de contentieux	150
-------	---------------------------------	-----

Cas 2 : L'effet a été remis pour encaissement. La banque dans ce cas retourne l'effet impayé. Les frais de banque s'élèvent à 15 DH.

6147	Services bancaires	15
5141	Banque	15
3421	Client C	5015
5113	Effet à encaisser ou à l'encaissement	5000
6147	Services bancaires	15

Cas 3 : L'effet négocié est impayé à l'échéance. La banque réclame le montant de l'effet majoré des frais : 20 DH.

5520	Crédit d'escompte	5000
5141	Banque	5000
3421	Client C	5020
3425	Client effet à recevoir	5000
5141	Banque	20

Cas 4 : L'effet a été endossé par F au profit de K. Ce dernier retourne l'effet impayé à F (insolvable)

Enregistrement chez F :

3425	Client –effet à recevoir	5000
3421	Client C	5000

K:

	Acceptation de l'effet			
4411	Fournisseur K	5000		<u>Enregistrement chez</u>
3425	Clients- effet à recevoir		5000	
	Endossement de l'effet			
3421	Client C	5000		
4411	Fournisseur K		5000	
	Effet retourne impayé			

3425	Client –effet à recevoir	5000		
3421	Client F		5000	
	Acceptation de l'effet			
3421	Client F	5000		
3425	Clients- effet à recevoir		5000	
	Traite retourne impayé			

Réalisé par : Naoufal EL AMRHARI

SECTION B/GROUPE 4